



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1893

Jardin partagé – Approbation et autorisation de signature de la convention d'occupation temporaire avec l'Association La Légumerie, pour la mise à disposition d'un terrain rue Benjamin Delessert à Lyon 7e

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme BESSON Dounia

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1893 - JARDIN PARTAGE – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE AVEC L'ASSOCIATION LA LEGUMERIE, POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN RUE BENJAMIN DELESSERT A LYON 7E (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Réserve est un projet de valorisation artistique et écologique d'une friche urbaine initié par l'Association l'Atelier des friches en 2009 dans le quartier des cités sociales de Gerland et soutenu au titre de la politique de la ville. Le projet a consisté à organiser le site en trois espaces : « La Réserve gourmande » (jardin partagé), « la Réserve artistique » et la « Réserve naturelle », et à l'animer en lien avec de nombreux acteurs (écoles, MJC Jean Macé, Association Les inattendus, Association les Compostiers, etc.).

Courant 2015, l'Atelier des friches a annoncé la fin du projet *La Réserve* et la dissolution de l'association en fin d'année 2015. En accord avec la Ville de Lyon, elle a engagé l'accompagnement du devenir de *La Réserve* en mobilisant et réunissant les acteurs locaux qui ont exprimé leurs souhaits que le site demeure un lieu de rencontre, un lieu de jardinage et un lieu de nature. Dès début 2016, une coordination des acteurs locaux sera poursuivie afin que chacun soit associé et puisse contribuer au devenir du site. Des associations ont d'ores et déjà manifesté leur volonté d'organiser des événements (les associations Les Jeunes de Gerland, Les Dames de Gerland) ou d'intervenir dans l'accompagnement du devenir du projet (centre social Gerland).

Aussi, l'Association La Légumerie a été associée à cette réflexion.

La Légumerie, dont le siège est situé 10 rue de Vauzelles à Lyon 1^{er}, est une association loi 1901 créée en 2011 et ayant pour objet la création, l'exploitation et l'animation d'espaces d'agriculture urbaine comme outils de production nourricière et de développement social et écologique. Elle anime un jardin partagé dans le 4^e arrondissement et organise de nombreux ateliers de cuisine participative dans différents quartiers de Lyon et dans le cadre d'événements (Le Temps des Cerises, fêtes des jardins partagés, fêtes des récoltes, etc.).

De par son expérience dans l'animation de jardins partagés et d'ateliers de cuisine participative, et du fait de son intérêt pour intervenir dans le quartier des cités sociales de Gerland, l'Association La Légumerie a proposé d'engager des actions sur le site de *la Réserve*. En vue de la mise en place d'une coordination entre les différents acteurs, il est proposé la mise à disposition du terrain au bénéfice d'une association déjà impliquée dans l'animation de jardin partagé et en capacité d'assurer les aspects financiers, administratifs et techniques liés au terrain.

Ainsi, il est proposé que le terrain de *la Réserve* soit mis à disposition de La Légumerie jusqu'au 31 décembre 2016, afin de permettre la continuité du projet et l'organisation de différents ateliers et des animations sur le site, sans interruption et dans l'attente de la mise en place d'un nouveau projet en lien avec les acteurs locaux. La mise à disposition concerne un terrain d'une superficie de 1 654m² pour une valeur locative annuelle de 6 616 €.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er} et 7^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « La Légumerie », sise 10 rue de Vauzelles à Lyon 1^{er}, concernant la mise à disposition d'un terrain communal à titre gratuit situé rue Benjamin Delessert à Lyon 7^e, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

D. BESSON